



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

TGV

Question écrite n° 100370

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de Mme la ministre des sports sur les innombrables dysfonctionnements de la ligne de TGV Douai-Arras-Roissy-Marne la Vallée. Outre les suppressions de certains horaires de trains sur cette ligne, les conditions de circulation sont de plus en plus déplorables. Affichages et mises à quai tardifs, retards et pannes sont monnaie courante. Un collectif d'usagers s'est d'ailleurs mis en place pour dénoncer ces dysfonctionnements récurrents. Ils espèrent obtenir un geste commercial de la SNCF à la hauteur du prix des abonnements mensuels. Par conséquent elle souhaite connaître les intentions du Gouvernement afin d'améliorer la qualité et la régularité du service sur cette ligne très utilisée quotidiennement.

Texte de la réponse

Après un premier trimestre 2011 rendu difficile en raison notamment des aléas climatiques, la régularité des TGV circulant entre Arras et Douai, d'une part, et les gares de Roissy-CDG et Marne-la-Vallée, d'autre part, s'est redressée. Sur les trains de pointe du matin empruntés par les abonnés, la ponctualité à 5 minutes s'établit à 86,7 % sur les huit premiers mois de l'année et à 89,2 % sur la période courant d'avril à août. De la même manière, sur les trains de pointe de soirée, la ponctualité à 5 minutes est de 88 % sur les huit premiers mois de l'année et de 91,5 % entre avril et août. Ces progrès ont été reconnus par le collectif des abonnés de ces liaisons dans le cadre des rencontres régulières que la SNCF organise. Ces échanges ont également permis à l'entreprise de prendre en compte autant que possible les demandes de ces abonnés pour la définition du service annuel 2012. Les pouvoirs publics sont attachés à ce que l'entreprise poursuive ces échanges avec les usagers afin de proposer une offre de transport et de services adaptée à leurs besoins. Alors que des objectifs de report modal ambitieux ont été fixés dans le cadre du Grenelle de l'environnement, le renforcement de la qualité du service ferroviaire constitue une priorité pour l'État et la SNCF. Ainsi, conformément à la décision du Président de la République annoncée lors du discours d'inauguration de la LGV Rhin-Rhône en septembre dernier, une autorité de la qualité de service sera créée dans les prochains mois afin de suivre les progrès en matière de qualité de service et notamment de régularité dans les transports terrestres et aériens.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100370

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2011, page 1443

Réponse publiée le : 29 novembre 2011, page 12612